COMMUNE DE FONTAINE-LES-GRÈS – 46 boulevard Doré – Tél. 03.25.70.23.18

ANNEE SCOLAIRE DU 02 SEPTEMBRE 2024 AU 04 JUILLET 2025

FICHE D'INSCRIPTION A LA CANTINE SCOLAIRE
A RETOURNER AU SECRETARIAT DE MAIRIE, ACCOMPAGNE DU PAIEMENT
AU PLUS TARD LE 20 DU MOIS PRECEDENT LA PERIODE DE FREQUENTATION DE L'ENFANT

Responsable de l'enfant : Je soussigné(e)
Domicilié(e)

Demande l'inscription à la cantine scolaire de mon ou mes enfant (s)
- NOM/Prénom classe
- NOM/Prénom classe
- NOM/Prénom classe

janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	septembre	octobre	novembre	décembre

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31

Entourer le mois concerné et cocher les jours d'inscription

Soit un nombre de jours : x nombre d'enfants : = x 5.25 € = euros

<u>Au temps du repas, s'ajoute le temps de garderie (voir formulaire et tarifs garderie)</u>

Je joins mon règlement à l'ordre de : « **Régie de recettes de la commune de Fontaine-les-Grès** »
Tout règlement en espèces doit être effectué au secrétariat de mairie qui vous remet un récépissé de paiement.

Je déclare être informé que :
** au temps du repas (12h45 – 13h15) s'ajoute le temps de garderie (13h15 – 13h50),*
** le reçu concernant le règlement est récupérable au secrétariat de mairie,*
** l'inscription et le règlement doivent être déposés à la mairie avant le 20 du mois précédent la période de fréquentation de mon enfant à la cantine,*
** L'inscription ne sera effective qu'après réception de la fiche d'inscription et du règlement,*
** Les fiches d'inscription sont à retirer au secrétariat ou à télécharger sur le site internet de la commune.*

A Fontaine-les-Grès, le
Signature du ou des responsables du ou des enfants